

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020
COMPTE-RENDU SUCCINCT
AFFICHÉ LE 28 SEPTEMBRE 2020**

Le vingt-et-un septembre deux mil vingt à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Fabrice DALINO, maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : 14 septembre 2020

PRESENTS :

Les Adjoints au Maire :

Mesdames FAUCHOUX – HERITAGE – LE GUELLEC – RICHOUX.

Messieurs BERTRAND – BOURGOGNON – GUILLOUET – JOSTE.

Les Conseillers municipaux :

Mesdames ANDRIMANDIMBY – BIRLOUET – CANOVAS – DAVID – GRELIER – HUET – LE BAIL-POUTREL – METENS – PELLETIER.

Messieurs ANDRIMANDIMBY – DESSAUGE – DUFFE – FIERDEHAICHE – GAUTHIER – LE BRAS – NEDELEC – TILLARD.

PROCURATIONS :

MME CHAUVIN-SEMPEY a donné procuration à MME DAVID,

MME LE PALLEC a donné procuration à MME LE GUELLEC,

M THIRION a donné procuration à M. TILLARD.

SECRETARE: M. BOURGOGNON

N°	RAPPORTEUR	OBJET	VOTES
20-122	M LE MAIRE	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JUILLET 2020	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents lors de la réunion du 20 juillet 2020 (remarque de MME DAVID prise en compte concernant le sujet de la TLPE), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ADOpte le procès-verbal de la réunion du 20 juillet 2020.
DEVELOPPEMENT URBAIN			
20-123	M. BOURGOGNON	DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL - ALLÉE DES ÉCUREUILS	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VALIDE le principe d'une cession de la surface telle que présentée en séance ; - DÉCIDE que les frais d'acte et de procédure seront à la charge de l'acquéreur ; - PERMET au Maire de mettre en œuvre l'enquête publique préalable au déclassement de la portion du domaine public concernée ; - SURSEOIT à la décision quant au prix de vente (avis des Domaines : 3 000 € pour 120 m²) et à la surface exacte de la cession dans l'attente du bornage d'un géomètre-expert.

20-124	M. BOURGOGNON	LOTISSEMENT ARTISANAL « ROUTE DE RENNES II » - MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES	<p>Après avoir délibéré, à 24 voix pour, (Mmes CHAUVIN-SEMPEY, DAVID, GRELIER, et MM. TILLARD et THIRION ne prennent pas part au vote), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PRÉVOIT : <ul style="list-style-type: none"> • Un usage conforme au futur PLUi autorisant les activités d'artisanat et de commerce de détail, de commerce de gros, d'activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle, de locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés, des locaux techniques et industriels des administrations publiques ou et assimilés, autres équipements recevant du public, industrie, entrepôt, bureau. - MODIFIE le cahier des charges du lotissement artisanal « Route de Rennes II » en conséquence.
20-125	M. BOURGOGNON	RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi) - DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS SUR LA PUBLICITÉ EXTERIEURE, LES ENSEIGNES ET LES PRÉ-ENSEIGNES	<p>Le Conseil Municipal a débattu des orientations générales du RLPi de Montfort Communauté.</p> <p>Il est pris acte de la tenue de ce débat au sein du Conseil.</p>
SPORT – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE – JEUNESSE – RELATIONS INTERNATIONALES			
20-126	MME LE GUELLEC	DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE DE L'AVANT-SCÈNE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES POUR LE 10 SEPTEMBRE 2020	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ACCORDE la gratuité de la salle de l'Avant-Scène le 10 septembre 2020 à la Direction générale des Finances publiques pour cette réunion d'information ; - AUTORISE le Maire à signer les contrats et tout document y afférent.
20-127	MME LE GUELLEC	DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE DES DISOUS POUR LE PAYS DE BROCÉLIANDE LE 14 SEPTEMBRE 2020	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ACCORDE la gratuité de la salle des Disous le 14 septembre 2020 au Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande ; - AUTORISE le Maire à signer les contrats et tout document y afférent.
ENVIRONNEMENT – GESTION DES RISQUES			
20-128	MME HERITAGE	CRÉMATORIUM - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE - EXERCICE 2019	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PREND acte du rapport relatif à la délégation de service public du crématorium pour l'exercice 2019.
20-129	M. NEDELEC	SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE - EXERCICE 2019	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PREND acte du rapport relatif à la délégation de service public de l'assainissement pour l'exercice 2019.

20-130	M. DESSAUGE	EAUX PLUVIALES « LE BOUILLON » - CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CANALISATION D'EAUX PLUVIALES - 4, IMPASSE DU CLOS DEVANT	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE la convention de constitution de servitude de passage en tréfonds sur les parcelles cadastrée sous les n°219 et 220 de la section B de Montfort-sur-Meu, sises 4, impasse du Clos Devant, appartenant à M. VILBOUX Mathieu et Mme FAYARD Hélène, au profit de la Ville de Montfort-sur-Meu ; - APPROUVE le raccordement de la canalisation à créer aux réseaux existants ; - AUTORISE le Maire à signer les documents nécessaires à la régularisation de ce dossier.
--------	-------------	---	--

FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE - RH

20-131	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	<p>Le Conseil Municipal a procédé à un vote à main levée.</p> <p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la composition de la commission d'appel d'offres de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Membres titulaires :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Stéphane GAUTHIER • Nicolas LE BRAS • Christine FAUCHOUX • Morgane LE PALLEC • Véronique HUET - <u>Membres suppléants :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Violette BIRLOUET • Zoé HERITAGE • Frédéric DESSAUGE • Wilfried FIERDEHAICHE • Thierry TILLARD
--------	-------------	--	---

20-132	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MARCHÉS A PROCÉDURE ADAPTÉE	<p>Le Conseil Municipal a procédé à un vote à main levée.</p> <p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la composition de la commission Marchés à Procédure Adaptée de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Membres titulaires :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Stéphane GAUTHIER • Christine FAUCHOUX • Nicolas LE BRAS • Michel BERTRAND • Véronique HUET - <u>Membres suppléants :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Zoé HERITAGE • Eric NEDELEC • Quentin JOSTE • Morgane LE PALLEC • Dominique THIRION
--------	-------------	--	---

20-133	M. LE MAIRE	CRÉATION D'UNE COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES	<p>Le Conseil Municipal a procédé à un vote à main levée.</p> <p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la composition de la commission de contrôle des listes électorales de la manière suivante :</p>
--------	-------------	--	---

			<ul style="list-style-type: none"> - <u>Membres titulaires :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Stéphane GAUTHIER • Christine FAUCHOUX • Nicolas LE BRAS • Michel BERTRAND • Véronique HUET - <u>Membres suppléants :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Zoé HERITAGE • Eric NEDELEC • Quentin JOSTE • Morgane LE PALLEC • Dominique THIRION
	M. LE MAIRE	RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)	<i>Sujet reporté – Liste incomplète</i>
20-134	M. BOURGOGNON	CRÉATION D'UNE COMMISSION RELATIVE AUX CONCESSIONS D'AMÉNAGEMENT	<p>Le Conseil Municipal a procédé à un vote à main levée.</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - INSTAURE la commission relative aux concessions d'aménagement, conformément à l'article R. 300-9 du Code de l'urbanisme ; - DÉCIDE que la commission de sélection des concessionnaires d'aménagement chargée d'émettre un avis sur les propositions d'aménagement reçues préalablement à l'engagement des négociations est une commission permanente désignée pour la durée du mandat ; - FIXE le nombre de membres de ladite commission à 6 ; - DÉSIGNE les membres de ladite commission : <ul style="list-style-type: none"> <u>Membres titulaires :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Fabrice DALINO • Jean Luc BOURGOGNON • Zoé HERITAGE • Stéphane GAUTHIER • Erika GRELIER • Véronique HUET <u>Membres suppléants :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Frédéric DESSAUGE • Nicolas LE BRAS • Christine FAUCHOUX • Violette BIRLOUET • Dominique THIRION - APPROUVE le règlement intérieur de ladite commission ; - DÉSIGNE Fabrice DALINO en qualité de personne habilitée, selon l'article R. 300-9 du Code de l'urbanisme.
20-135	M. LE MAIRE	RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE les élus suivants comme membres de cette commission : <ul style="list-style-type: none"> • Pierre GUILLOUET • Gaëlle PELLETIER • Erika GRELIER - AUTORISE le Maire à solliciter les associations de représentants de personnes handicapées et d'usagers pour compléter la composition de cette commission.

20-136	MME LE GUELLEC	DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE deux représentants titulaires et deux représentants suppléants auprès de l'association des Petites Cités de Caractère® de Bretagne : <p>Titulaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déborah LE BAIL-POUTREL • Marcelle LE GUELLEC <p>Suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Yann BARON • Eric NEDELEC
20-137	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU SEIN DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE D'INFORMATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (ARIC)	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Quentin JOSTE, comme délégué titulaire et Marie METENS, comme suppléante, en qualité de correspondant ARIC.
20-138	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU SEIN DU COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES (COS BREIZH)	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Wilfried FIERDEHAICHE comme délégué pour représenter la collectivité au sein du COS Breizh.
20-139	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU SEIN DU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Christine FAUCHOUX comme déléguée pour représenter la collectivité au sein du CNAS.
20-140	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE MONTFORT-SUR-MEU	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Fabrice DALINO comme représentant pour siéger au collège des collectivités territoriales pour le conseil de surveillance du centre hospitalier de Montfort-sur-Meu.
20-141	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION «EUREKA EMPLOIS SERVICES »	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Leïla CANOVAS comme représentante pour représenter la collectivité au sein de l'association « Eureka Emplois Services».
20-142	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « INITIATIVE BROCELIANDE »	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Fabrice DALINO comme représentant pour siéger au sein du Conseil d'Administration d'Initiative Brocéliande.

20-143	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CONSEILS D'ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DU PAYS POURPRÉ ET DU MOULIN À VENT	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Candide RICHOUX comme représentante siégeant aux conseils d'école des écoles élémentaires et Maternelle des groupes scolaires Pays Pourpré et Moulin à Vent. 								
20-144	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ DE GESTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Candide RICHOUX comme représentante siégeant dans cette instance. 								
20-145	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISME DE GESTION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME ET DU COLLÈGE SAINT LOUIS MARIE	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Gaëlle PELLETIER comme représentante siégeant au conseil d'administration de l'OGEC de l'école privée Notre Dame et du collège Saint Louis Marie. 								
20-146	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE LOUIS GUILLOUX ET DU LYCÉE RENÉ CASSIN	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE deux représentants siégeant aux conseils d'administration du collège et du lycée : <table border="1" data-bbox="853 1137 1540 1294"> <thead> <tr> <th>ETABLISSEMENTS</th> <th>MEMBRES TITULAIRES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Collège Louis Guilloux</td> <td>Marie METENS</td> </tr> <tr> <td>Philippe DUFFE</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Lycée René Cassin</td> <td>Nicolas ANDRIAMANDIMBY</td> </tr> <tr> <td>Philippe DUFFE</td> </tr> </tbody> </table>	ETABLISSEMENTS	MEMBRES TITULAIRES	Collège Louis Guilloux	Marie METENS	Philippe DUFFE	Lycée René Cassin	Nicolas ANDRIAMANDIMBY	Philippe DUFFE
ETABLISSEMENTS	MEMBRES TITULAIRES										
Collège Louis Guilloux	Marie METENS										
	Philippe DUFFE										
Lycée René Cassin	Nicolas ANDRIAMANDIMBY										
	Philippe DUFFE										
20-147	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL DE VIE SOCIALE DE L'INSTITUT MÉDICO ÉDUCATIF « AJONCS D'OR »	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Pierre GUILLOUET comme représentant pour siéger au Conseil de la Vie Sociale de l'IME « Ajoncs d'or ». 								
20-148	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Fabrice DALINO comme délégué titulaire et Michel BERTRAND comme délégué suppléant pour le représenter au sein du CISPD. 								
20-149	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNE Violette BIRLOUET en qualité de correspondante Sécurité Routière. 								
20-150	M. LE MAIRE	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE INTERCOMMUNALE « ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES »	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉSIGNER Michel BERTRAND et Nicolas LE BRAS pour le représenter au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). 								

20-151	M. BERTRAND	DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DÉCIDE que chaque élu bénéficiera, pour la durée du mandat, des droits à la formation dans la limite de 18 jours, à la condition que l'organisme soit agréé par le Ministère de l'Intérieur, - PLAFONNE à 20% l'enveloppe budgétaire consacrée à la formation des élus, - DÉCIDE de privilégier les thèmes de formations suivants : <ul style="list-style-type: none"> • les fondamentaux de l'action publique locale • les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions • les formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole en public, gestion des conflits, animation de réunion...) - DÉCIDE de prioriser les formations locales et/ou à distance. 												
20-152	M. BERTRAND	CONVENTION GÉNÉRALE D'UTILISATION DES MISSIONS FACULTATIVES DU CDG 35	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à signer cette convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG 35 et tous les documents y afférents. 												
20-153	M. LE MAIRE	CRÉATION DE POSTES NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITÉ	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CRÉE le poste non permanent d'archiviste tel que <table border="1" data-bbox="847 1189 1576 1379"> <thead> <tr> <th>NB</th> <th>GRADE</th> <th>TEMPS DE TRAVAIL</th> <th>METIER</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">DU 01/10 AU 31/12/2020</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL</td> <td>35/35</td> <td>Archiviste</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à signer les contrats afférents, - PRÉVOIT les crédits aux budgets 2020 et 2021. 	NB	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	METIER	DU 01/10 AU 31/12/2020				1	ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL	35/35	Archiviste
NB	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	METIER												
DU 01/10 AU 31/12/2020															
1	ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL	35/35	Archiviste												
20-154	M. LE MAIRE	CRÉATION DE POSTES NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITÉ	<p>Après avoir délibéré, à 24 voix pour et 5 abstentions (Mmes CHAUVIN-SEMPEY, DAVID, GRELIER, et MM. TILLARD et THIRION), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CRÉE le poste non permanent d'aide-bibliothécaire tel que <table border="1" data-bbox="847 1720 1576 1821"> <thead> <tr> <th>NB</th> <th>GRADE</th> <th>TEMPS DE TRAVAIL</th> <th>METIER</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">DU 01/10/2020 AU 30/06/2021</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>ADJOINT DU PATRIMOINE</td> <td>35/35</td> <td>Aide-Bibliothécaire</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à signer les contrats afférents, - PRÉVOIT les crédits aux budgets 2020 et 2021. 	NB	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	METIER	DU 01/10/2020 AU 30/06/2021				1	ADJOINT DU PATRIMOINE	35/35	Aide-Bibliothécaire
NB	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	METIER												
DU 01/10/2020 AU 30/06/2021															
1	ADJOINT DU PATRIMOINE	35/35	Aide-Bibliothécaire												
	M. LE MAIRE	SUSPENSION DE TARIFS «MARCHÉS»	<i>Sujet reporté.</i>												

20-155	M. LE MAIRE	DOCUMENT SUR TABLE - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL	<p>Après avoir délibéré, à 24 voix pour et 5 abstentions (Mmes CHAUVIN-SEMPEY, DAVID, GRELIER, et MM. TILLARD et THIRION), le Conseil Municipal :</p> <p>□ APPROUVE les modifications de l'article 46 du règlement intérieur du Conseil Municipal aux conditions présentées en séance.</p>
--------	-------------	---	--

Fabrice DALINO,
Maire.

